

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU JEUDI 8 JANVIER 2026

Présents : Maryse BARGUÈS, Didier BIZORD, Jérôme COUVILLERS, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Alain LEHOUX, Patricia RAYMON-DEAU.

Excusée : Karine PLOUHINEC

Assiste : Arnaud CLEDAT, Directeur

La séance est ouverte à 19h00 en visioconférence, sous la présidence de Didier BIZORD

CTI 2025 – ARNAUD CLEDAT

- Stabilisation du versement de l'avance à destination des Comités dans le cadre du CTI 2025
Compte tenu des éléments suivants :
 - Enveloppe CTI 2024 : 163 074€ avec une répartition de 58% pour la Ligue et 42% pour les comités
 - Enveloppe CTI 2025 : 183 198€ (soit une variation de l'enveloppe entre 2024 et 2025 de + 20 000) avec une répartition de 55% pour la Ligue et 45% pour les comités

Il convient de définir le montant de l'avance à verser aux comités au 31/12/2025 : proposition de reprendre les montants du CTI 2024 et d'affecter les pourcentages à la nouvelle enveloppe avec l'idée du versement d'une avance au 31 décembre 2025. Restera à calculer le montant du solde au regard de la réelle attribution en fonction des indicateurs définis.

Les membres du Bureau Directeur présents valident la répartition et la proposition d'avance
- CTI 2026 - 2029 : enveloppes réparties sur la base de critères définis par la FFHB autour de 4 axes en lien avec les directives nationales déclinant le projet fédéral via le PPF, la formation et l'emploi, la performance sociale et l'arbitrage
A venir 2 réunions : Fin janvier à Besançon (réunion des Présidents de Ligue)
Fin février à la Maison du Handball (réunion Présidents de Ligue +Président de Comités)

POINT RH – ARNAUD CLEDAT

- **Titres Restaurant :**
 - Retour suite au questionnaire adressé à l'ensemble des salariés : 14 salariés sur 20 sont intéressés par ce dispositif
 - Mise en place à compter du 15/12 du dispositif de titres restaurant selon les règles suivantes :
 - ✓ Valeur faciale du titre restaurant : 10€
 - ✓ Participation de l'employeur : 50%
 - ✓ Participation du salarié : 50%
 - ✓ Fonctionnement : commande mensuelle de 15 titres par personne avec régularisation sur le mois qui suit le trimestre réalisé en fonction des absences, notes de frais...

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC
T. +33 (0)5 56 79 67 67 – 6000000@ffhandball.net – www.nouvelleaquitaine-handball.org/
Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

▪ **Recrutement CTF - ITFE/PPF :**

Relance de l'offre d'emploi afin de partir à nouveau sur un cursus de recrutement

A ce jour, deux propositions de candidature. Pour l'une d'elle (en formation T5) il pourrait lui être proposé un stage au sein de la Ligue jusqu'en juin 2026

ITFE – REGIME HANDY

▪ **Aide apprentissage 2026 :**

➤ Information AFDAS :

- ✓ Plus d'aide pour les apprentis en T5
- ✓ Aide T4 : 4500€ sur 1 an
- ✓ La prime à la fonction tutorale passe de 1000€ à 650€

➤ Plan d'action ITFE : 7 apprentis sur le T5 :

- ✓ 1 contrat fait en décembre 2025 qui bénéficie de l'aide de 5k€
- ✓ Pour les 6 autres stagiaires, les clubs vont être appelés et une réunion sera organisée avec l'AFDAS pour essayer de trouver une solution.

▪ **Formation BEACH :**

Pas de proposition d'un module de formation pour 2025/2026 car pas suffisamment de visibilité actuellement et un projet qui reste à écrire

De plus, sur le plan RH

- Thibaut VAN ROYE en formation + formation d'animateur de formation en cours
- Paul MOURIOUX : Projet de formation de formateur à la FFHB

Ainsi avec Thomas BROUXEL, Paul MOURIOUX, Thibaut VAN ROYE et Yohann MENU, l'équipe de formateurs sera complète et pourra être renforcée avec en complément des salariés de club pour la partie pédagogique

Pas de fiche action déposée pour le Conseil Régional. Une fiche action pourrait être déposée dans le cadre de l'ANS

Un travail va se mettre en place pour bien définir les actions, les objectifs, la RH pour le développement Beach et le PPF Beach

▪ **Modèle de déploiement de l'offre de formation modulaire**

Retour sur la réponse fédérale à la proposition de déploiement de l'offre de formation modulaire (FFHB : délégation de déploiement)

Suite à une demande formulée par l'ITFE, les membres du Bureau Directeur présents donnent leur accord pour la mise en place d'un outil OF plus performant que ceux utilisés actuellement.

CONVENTION D'OBJECTIF 2026 – CONSEIL REGIONAL – ARNAUD CLEDAT

▪ Dépôt d'un dossier d'un montant global de 119 500€ :

6 fiches action :

- Formation des bénévoles (arbitres, dirigeants, éducateurs, entraîneurs) (45 000€)
- Parcours de Performance Fédéral F et M
 - ✓ Formation, perfectionnement des sportifs de Nouvelle Aquitaine (30 000€)
 - ✓ Détection jeunes talents (17 000€)

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 – 6000000@ffhandball.net – www.nouvelleaquitaine-handball.org/

Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

- Promotion des différentes offres de pratique (baby hand, Handfit, Hand à 4) (6500€)
- Handball et engagement citoyen (5500€)
 - ✓ Pilotage / accompagnement du dispositif « services civiques » sur l'ensemble du territoire
 - ✓ Conseil des jeunes dirigeants
- Handball au service des personnes en situation de Handicap (8500€) en lien avec la promotion des offres Handensemble et Parahand
- Transition numérique (7000€)
 - ✓ Accompagnement des dirigeants aux outils digitaux
 - ✓ La production et diffusion de contenus digitaux
 - ✓ CTA : projet et mise en place des suivis vidéo des arbitrages du week end

Convention d'objectif un peu plus importante que l'année dernière. RV avec les services de la Région courant janvier / février
 Pas de fiche action concernant les achats de matériel mais en revanche sollicitation de la région dans le cadre d'un dispositif spécifique par rapport à l'investissement dans du matériel adapté pour un investissement pour de nouveaux fauteuil roulants
 Ce jour a été envoyé à la Région le dossier concernant les aides aux sportifs de haut niveau pour la saison 2025/2026

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation par Jérôme COUVILLERS du document « Discipline » créé par le CD16 : Il apparaît intéressant de faire valider ce document par la FFHB pour diffusion sur les réseaux territoriaux. Didier BIZORD se charge d'écrire à ce sujet à René BOTTELEAU
- Prochain BD : point sur l'organisation des « Assises de l'arbitrage »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Didier BIZORD

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Patricia RAYMONDEAU

Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Diffusion : Mise en ligne sur le site de la Ligue.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC
 T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - 6000000@ffhandball.net - www.nouvelleaquitaine-handball.org/

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z